

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Route du Bois au Loup:

Les travaux sont terminés. Le coût est de 100 000€ Il est décidé de contracter un prêt à court terme de 50 000€ dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA.

Entretien des espaces verts

Abattage des acacias (parcelle B 631) par l'entreprise THEVENIN pour un coût de 1 033.90€TTC

Elagage des cyprès près de la mairie par l'entreprise PASNON pour un montant de 1 255.80€TTC

Diagnostic « accessibilité des personnes à mobilité réduite » pour la salle communale

L'offre de prix du bureau VERITAS est retenue pour un montant de 717.60€TTC.

Concession de cimetière à perpétuité

Le conseil municipal décide d'annuler la délibération 74-2010 du 29/11/2010 et de proposer à nouveau la vente de concession de cimetière à perpétuité et fixe le tarif à 150€+ droits d'enregistrement.

Autorisation de dépense avant le vote du budget 2011

Ouverture des lignes de crédits suivantes :

Compte 21533 (Installation de réseaux cablés) : + 2 500

Compte 21 534 (Installation de réseaux d'électrification) : + 2 500

Compte 205 (Concession et droits de logiciel) : + 1 630

Repas printanier 2011

Le repas printanier est offert aux habitants de la commune de + de 65 ans. Il est au prix de 27€pour les autres.

Le loyer mensuel du logement au dessus de la mairie est fixé à 400€ pour les futurs locataires.

13 juillet 2011 :

L'organisation sera identique aux années précédentes.

Fait et affiché à CHOussy, le 28 mars 2011

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME